



Fédération Française de Hockey

Assemblée générale du 23 mars 2013

Olivier Moreau – Projet 2013 - 2016

L'OUVERTURE

NOTRE DÉFI POUR RÉUSSIR

A l'occasion de la construction du projet "*Hockey 2020 – Notre avenir nous appartient*", plus de 200 personnes ont pu s'exprimer, donner leur avis et contribuer à établir une série de propositions d'actions.

M'appuyant sur l'ensemble de cette réflexion, riche de la diversité des acteurs qui se sont impliqués, fort de ma propre expérience et avec ma propre sensibilité, j'ai conçu le projet fédéral que je vous propose pour ces quatre prochaines années. Il devrait répondre aux attentes du Hockey Français.

Si vous nous faites confiance, les membres de notre prochain Comité Directeur auront rapidement à définir en fonction de nos ressources humaines et financières, les priorités qu'il conviendra de mettre en œuvre.

1. Les principes fondamentaux de mon engagement sont :

➤ **La recherche de la performance au plus Haut Niveau international :**

Une qualification aux Jeux Olympiques est indispensable pour "tirer" tout le Hockey vers le Haut. Le positionnement de l'image du Hockey sur Gazon passe par la performance des Equipes de France.

- L'organisation et les actions programmées par la DTN dans des conditions budgétaires difficiles devront être soutenues et encouragées par tous les acteurs du Hockey Français.
- Il faudra être plus visible, plus présent dans les médias et rendre en conséquence notre championnat Elite beaucoup plus attractif, en particulier le TOP 6 avec des clubs français compétitifs au niveau européen.
- Il faudra lutter contre toutes les argumentations qui opposent sans fondement le Développement et le Haut Niveau.

➤ **Le changement de notre Gouvernance :**

- La **professionnalisation de nos structures** est indispensable. Elle passe notamment par la formation des entraîneurs, des arbitres et de tous les acteurs. Dans la mesure de nos moyens financiers, nous essaierons de **professionnaliser** les postes à responsabilité qui ont en charge la mise en place et le suivi des actions. Ces dernières seront impulsées et contrôlées par les élus.
- Dans un souci d'efficacité et de productivité il paraît souhaitable de **restructurer nos organes de décision** - Bureau (5 à 7 membres) - Comité Directeur (12 à 15 membres). Les ligues seront représentées dans ce Comité Directeur.
- **Les Ligues Régionales sont en charge de la mise en œuvre de la politique Fédérale** en particulier dans les domaines de la Formation, de l'Emploi, du Haut Niveau, de la coordination des actions de Développement, de la création de Nouveaux Equipements, de la mise en place de compétitions scolaires et universitaires. **La Fédération devra établir avec chacune des ligues une Convention** qui précisera les objectifs et leur implication dans chacun de ces domaines. Il faudra permettre aux **Ligues d'être plus autonomes** et les inciter à prendre davantage **d'initiatives**.
- Nous devons également **renforcer notre relation avec les Comités Départementaux** qui sont les principaux moteurs de notre Développement. Il faut les écouter en allant avec eux sur le terrain et essayer d'apporter des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

- Nous devons **travailler en toute confiance et totale transparence** avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux, pour **consolider nos moyens** et avoir une meilleure visibilité du Hockey en France. Cela nous est nécessaire pour plus de crédibilité vis à vis du Ministère, des Collectivités locales, de nos partenaires et sponsors, et des médias.
- La Fédération devra faire beaucoup d'efforts pour **permettre à la "femme" d'occuper toute la place qui lui revient dans notre sport**. Sur le plan mondial, une des principales caractéristiques du Hockey est d'avoir un taux de mixité très voisin de 50%. Nous en sommes loin !!!
- Nous ne pourrons pas construire notre Avenir sans nous appuyer sur notre passé. Il faut **afficher nos valeurs et mobiliser nos "Anciens"**
- **La réglementation** est nécessaire pour fixer le cadre et les procédures qui animent nos organes de décisions et qui nous assurent l'équité. Mais nos Règlements sont trop lourds. Il faudra les **simplifier**.
- Toutes nos actions, toutes nos décisions doivent être prises dans un souci **d'efficacité et de rigueur**.

➤ **L'audace de l'Ouverture :**

Nous devons convenir que la "famille du Hockey français" est restée trop longtemps recroquevillée sur elle-même en privilégiant ses relations, ses acquis et en oubliant la nécessité de rester compétitif à tous les niveaux. Dans un environnement sportif plus complexe, plus concurrentiel, plus divers il faut **rompre les obstacles** qui freinent le développement du Hockey. **Il apparaît nécessaire de nous remettre en cause et d'oser plus d'ouvertures :**

- Vers **d'autres fédérations** : Floorball, Baseball, Football, Tennis..., pour mutualiser nos actions et nos infrastructures
- Vers **des joueurs étrangers** pour rendre nos matchs plus attractifs et permettre à nos clubs d'être plus performants.
- Vers **les entreprises** pour le sponsoring et le parrainage.
- Vers **un nouveau public** : Les handicapés, les jeunes des quartiers en particulier pour le développement du hockey féminin.
- Vers **les médias** pour une meilleure visibilité.
- Vers **d'autres pratiques** : Beach Hockey, Hockey à 5, Hockey à 9
- Vers **l'international** avec une plus grande attention à l'évolution de notre sport dans le monde et avec le souci d'une meilleure représentativité dans les instances internationales.

2. Pour mettre en œuvre ce projet, il faut une organisation et un programme d'actions :

Avec les commissions nécessaires à la bonne marche de la Fédération : CSN, CNJA, Finances, Evénements, Règlements, Chambre de 1^{ère} Instance, Chambre d'Appel, Terrains, Médical,...Elles seront gérées par des personnes compétentes dans ces domaines mais qui ne seront pas nécessairement membres du Comité Directeur.

Avec quatre pôles de réflexion et d'activité indispensables à l'adaptation de la Fédération à un environnement en pleine mutation.

- **Un pôle Communication** : La Fédération a toujours eu du mal à gérer d'une façon performante sa communication tant en Interne qu'en Externe. Compte tenu des moyens financiers mis à disposition des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années, mais nous pouvons faire mieux. Le groupe de travail qui aura en charge cette activité devra mettre en place la stratégie pour :
 - Définir des circuits d'informations clairs et connus pour encourager des échanges d'informations entre tous les acteurs, les rendre plus fréquents, plus performants et plus vivants.
 - Utiliser tous les supports modernes qui favorisent ces échanges.
 - Travailler sur les valeurs qui nous animent avec le souci de se différencier des autres sports.
 - Valoriser le travail des clubs et des bénévoles.
 - Détailler un plan marketing de communication qui permettra de bien fixer les choix retenus, d'en assurer la cohérence et d'identifier les outils à utiliser.
 - Fidéliser un certain nombre de médias pour occuper la place et augmenter sensiblement notre présence.
 - Préparer des dossiers à présenter par la chaîne de télévision numérique L'Equipe 21.
 - Réfléchir sur nos relations avec les médias pour les rendre plus efficaces à chaque fois que nécessaire.
 - Attirer le public à l'occasion d'événements spécifiques.

- **Un pôle Marketing et Sponsoring** : Face à la réduction significative des aides publiques, nous avons l'obligation de trouver des partenaires qui nous accompagneront pour des actions spécifiques. Un groupe de travail doit être constitué pour :

- Structurer notre offre et la rendre "marchande" et citoyenne".
 - Préparer les supports marketing qui présenteront différents types d'actions et donneront la visibilité souhaitée et attendue par nos partenaires potentiels.
 - Créer un fichier d'Anciens.
 - Contacter et démarcher ces nouveaux partenaires.
 - Préparer et gérer des protocoles de partenariat "Donnant / Donnant"
- **Un pôle Développement et Formation** : Plusieurs chantiers sont à engager, mais il faudra faire des choix en fonction de nos moyens financiers et des opportunités qui se présenteront. Le groupe de travail qui animera ce pôle aura la responsabilité d'imaginer les actions à entreprendre sur le plan régional ou national, de préparer les outils nécessaires à leur mise en œuvre et d'en assurer le suivi. Plusieurs actions me semblent prioritaires :
- Interdire, sauf cas particulier, les sur-classements supérieurs.
 - Reconsidérer l'organisation de nos championnats.
 - Développer le Hockey féminin en proposant des pratiques adaptées et des actions plus ciblées pour faire jouer les jeunes filles de 8 à 15 ans. Mais il est également nécessaire de former et d'orienter les femmes vers les fonctions de juges et d'arbitres qui offrent de véritables opportunités à saisir pour faire une carrière à l'international.
 - Former des animateurs pour faire découvrir le hockey et fidéliser les jeunes pratiquants.
 - Développer le hockey en milieu scolaire et proposer le Hockey en Salle à chaque fois qu'il est possible.
 - Identifier les clubs "Pilotes" autour desquels il faut structurer notre développement et inciter à la création de nouveaux clubs quand il y a des ressources humaines et financières.
 - Mettre en place de nouvelles pratiques.
 - Suivre sur le terrain les actions mises en œuvre par les Comités Départementaux.
- **Un pôle Sport et Santé** : La création de ce pôle s'inscrit dans l'évolution de nos modes de vie et le hockey peut contribuer à promouvoir le sport comme un "Moteur de Vie". Avec cette approche, les Pouvoirs Publics nous incitent à développer notre offre et à nous tourner vers des nouveaux publics. Il s'agit de :
- Renforcer la pratique sportive à l'école, à l'université, dans l'entreprise.

- Favoriser la pratique du Hockey Loisir y compris pour les personnes en situation de handicap.
- Favoriser les initiatives et essayer les bonnes pratiques afin de mettre en œuvre les recommandations de santé.

Ce groupe de travail constitué de pratiquants de plusieurs disciplines médicales aura également pour mission de :

- Recenser, analyser et gérer les différentes pathologies qui se manifestent avec la pratique du Hockey.
 - Proposer d'adapter nos Règlements en conséquence.
 - Proposer des actions visant à la prévention des conduites dopantes.
 - Déterminer, pour notre discipline, les conditions de pratiques optimales pour la santé en fonction de l'individu et de la spécificité des pathologies.
- **Chacun de ces pôles sera animé par un Vice-Président** et regroupera 6 à 8 personnes dont deux au moins seront membres du Comité Directeur. Les membres de ces quatre pôles se réuniront au moins trois fois par an.

3. Ensemble : construisons notre avenir

- Les assises Hockey 2020 ne constituaient qu'une étape dans la construction et la réalisation du projet fédéral que je vous sou mets. Nous avons pris conscience, à cette occasion, de tout le travail qui reste à accomplir pour assurer l'avenir de notre fédération et la bonne pratique du Hockey en France.
- Pour **suivre l'évolution du projet fédéral**, il est indispensable de mettre en place des **indicateurs, communs à toutes les entités**. Il faudra faire régulièrement un point d'étape, analyser les difficultés de sa mise en œuvre, et faire en sorte d'adapter nos actions pour atteindre les objectifs visés. Vous serez informés régulièrement de cette évolution.
- Ensemble, élus, bénévoles, cadres techniques et salariés nous devons nous mobiliser pour mettre en œuvre ce projet. En 2020 la Fédération Française de Hockey aura 100 ans. Préparons-nous à souhaiter cet anniversaire avec enthousiasme, fiers du travail accompli.

Osons – L'aventure ne fait que commencer